

LES NORMES PHYSIOLOGIQUES

Les normes physiologiques ou constantes permettent de déterminer l'état général de votre cheval. Elles sont à prendre au repos.

La température rectale : 37,5° à 37,8°

Le fréquence respiratoire ou ventilatoire : 10 à 20 respirations par minute (cela peut varier en fonction du cheval) au delà de 20 votre cheval est en souffrance respiratoire.

La fréquence cardiaque : 25 à 40 battements par minute (là encore cela peut varier en fonction du tempérament, de la taille...)

Elles sont un bon indicateur si vous devez faire appel au vétérinaire.



La prise des constantes